



Nantes le 16/11/2018,

**Avec 1097 postes en moins sur 2018/2019,
600 postes transférés sur le “contrôle de la recherche d’emploi” et
4000 suppressions de postes prévues d’ici 2022,
Quels services allons-nous rendre aux usagers de Pole emploi ?**

Alors que les salariés de Pôle Emploi n’ont déjà plus les moyens d’assurer les missions qui leur sont confiées, la baisse des effectifs prévue par le gouvernement pour les années qui viennent va avoir de graves conséquences pour les demandeurs d’emploi :

- Un nombre de demandeurs d’emploi par conseiller incompatible avec un service de qualité. Un conseiller suit parfois plus de 2000 demandeurs d’emploi !
- Une baisse des possibilités de réception des demandeurs d’emploi. Quels délais pour obtenir un rendez-vous ? Quel temps va-t-on pouvoir leur consacrer ?
- Une politique du tout “internet”. C’est peut être rapide mais très impersonnel et parfois inefficace ! Sans compter qu’une partie de la population est en difficulté avec l’informatique.
- Une automatisation accrue de l’indemnisation : la machine décide seule. Bientôt, les agents ne pourront plus maîtriser le processus d’indemnisation de A à Z.
- Des regroupements et donc des fermetures d’agences qui vont encore plus éloigner les usagers.

Cette nouvelle baisse d’effectif va détériorer encore plus le service rendu aux usagers.

Parce qu’ils sont attachés à rendre un service de qualité, les agents de Pôle Emploi sont en grève ce mardi 20 novembre 2018 !

Aucun-e agent-e n’est de trop à Pôle emploi !